

Funiflaine

Projet d'ascenseur
valléen Funiflaine
Magland-Flaine



CONCERTATION PUBLIQUE
DU 24 JANVIER AU 8 MARS 2019



VENEZ DÉCOUVRIR
LE PROJET ET DONNER
VOTRE AVIS

www.funiflaine.fr

Funiflaine, un accès rapide et écologique au Grand Massif

UN TRANSPORT PUBLIC PAR CÂBLE AUX MULTIPLES AMBITIONS

- **Proposer un mode de transport pour tous les publics** : habitants, professionnels, saisonniers, scolaires, touristes ou sportifs.
- **Construire une alternative** aux conditions actuelles de circulation par la route, plus rapide et accessible à tous.
- **Déployer une offre de mobilité écologique** pour le transport des personnes et des biens (marchandises, bagages, déchets...), qui réduise les émissions des gaz à effet de serre sur le territoire.

Un objectif : relier la vallée de l'Arve, à partir de Magland, à la station de Flaine en moins de 20 minutes selon le modèle de l'ascenseur.

Une technologie de dernière génération et de grande capacité, pensée en adéquation avec la géographie locale.

Un atout majeur pour l'économie de toute la vallée et pour les stations du Grand Massif.

FUNIFLAINE, UNE OFFRE DE MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE ET PERFORMANTE EN TOUTES SAISONS



Conjugué au caractère exceptionnel du site naturel du Grand Massif, mis en œuvre dans le respect de l'environnement, **FUNIFLAINE accroîtra le développement des activités de loisirs**, y compris sur la période d'été.

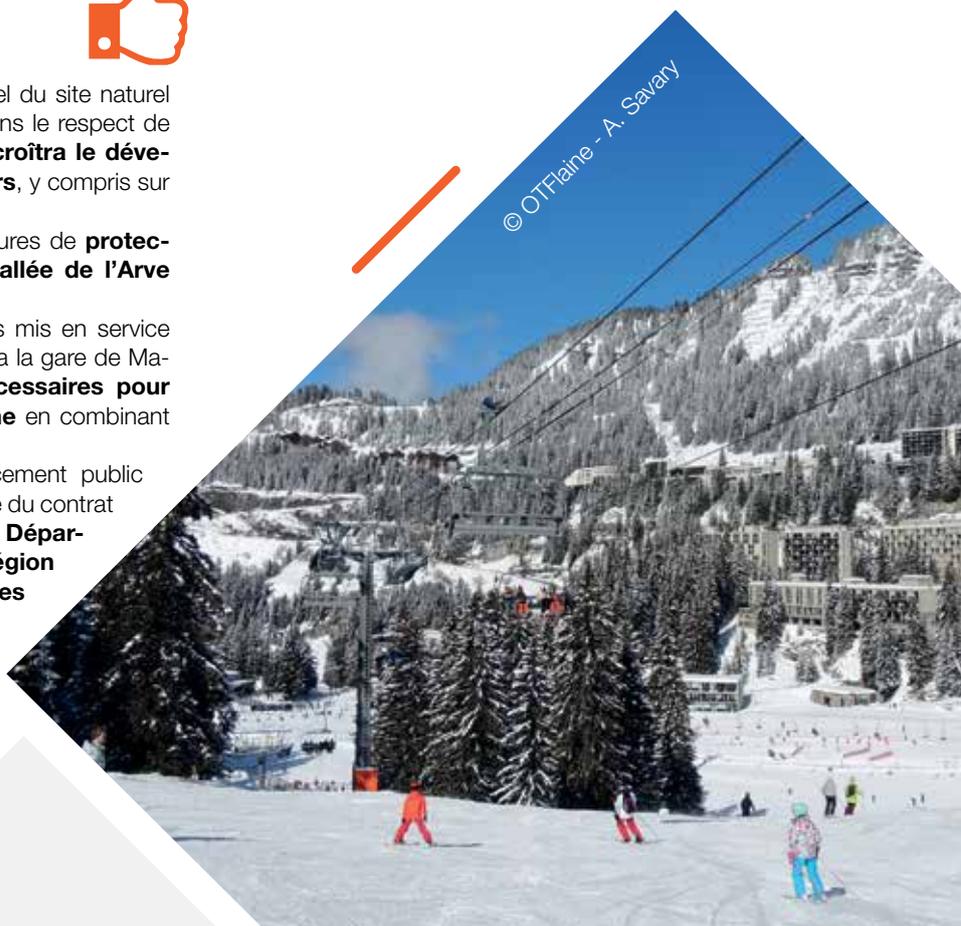
Il sera en cohérence avec les mesures de **protection de l'atmosphère dans la vallée de l'Arve pour améliorer la qualité de l'air**.

Il profitera du futur Léman Express mis en service le 15 décembre 2019 qui desservira la gare de Magland. **Moins d'1h20 seront nécessaires pour relier le bassin genevois à Flaine** en combinant la liaison téléportée FUNIFLAINE.

FUNIFLAINE bénéficie d'un financement public exceptionnel sans précédent au titre du contrat de plan Etat-Région 2015-2020. **Le Département Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux financeurs principaux.**

UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ À TOUS LES USAGES

- **Pour les habitants de la vallée et résidents de Flaine** : des conditions de déplacement confortables, en toute sécurité, et rapides (car indépendantes des aléas de la météo).
- **Pour les professionnels** : la possibilité de transporter tous types de biens et de marchandises pour approvisionner les commerces, hébergements et résidents de manière efficace et fiable.
- **Pour les saisonniers** : un mode de transport journalier plus rapide.
- **Pour les touristes et skieurs journaliers** : un atout pour organiser la journée de manière optimale.
- **Pour les collégiens et lycéens** : une opportunité pour pratiquer plus facilement des activités de montagne.
- **Pour les chasseurs alpins du 27^e bataillon** (Col de Pierre Carrée) : une solution simple et écologique de transport.
- **Pour les services de secours** : un rapatriement des blessés et des évacuations sanitaires facilités.



© OTFlaine - A. Savary

Le tracé optimal pour accéder au grand massif



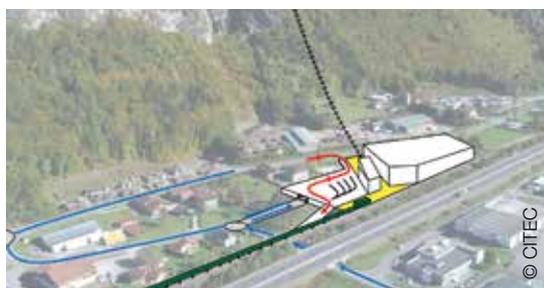
LES + DU TRACÉ BELLEGARDE - PIERRE CARRÉE - FLAINE

- Liaison rapide à Flaine en 19 minutes.
- Création d'une gare intermédiaire au Col de Pierre Carrée pour être un nouveau point d'entrée sur le domaine skiable du Grand Massif.
- Accès rapproché à la gare de Pierre Carrée pour les habitants du Hameau de Flaine.
- Possibilité d'évacuer beaucoup plus facilement que par la route la station de Flaine et le domaine skiable, depuis Pierre Carrée, en cas de crise majeure.
- Investissement conforme et soutenu par le contrat de plan Etat-Région 2015-2020.
- Accord de tous les partenaires publics associés au projet.
- Enfouissement en quasi-totalité de la ligne électrique grâce à la solution technique proposée par Enedis.
- Possibilités de rapatriement sanitaire.
- Desserte du 27e bataillon de chasseurs alpins.
- Une diminution considérable du nombre de navettes dans la station de Flaine.
- Impact limité en terme de survol.



UN DÉPART DE BELLEGARDE ACCESSIBLE À TOUS LES DÉPLACEMENTS

Le site de Bellegarde, non exposé au risque d'inondation, à environ 600 mètres de la gare ferroviaire de Magland et accessible par navette, réunit toutes les conditions d'aménagement et d'accès par les différents moyens de transport.



SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA GARE DE BELLEGARDE

Les caractéristiques

- **5,5 KILOMÈTRES EN 19 MINUTES**
 - Bellegarde > Pierre Carrée : 4,1 km (+ 1 360 m)
 - Pierre Carrée > Flaine : 1,4 km (- 295 m)
- **Nombre de stations : 3**
- **Nombre cabines : 40**
- **Capacité de 35 personnes par cabine**
- **Vitesse de 6 mètres / seconde**
- **Temps de parcours (minutes) :**
 - Bellegarde > Flaine : 19 mn
 - Bellegarde > Pierre Carrée : 14 mn
 - Pierre Carrée > Flaine : 5 mn
- **Jusqu'à 4 000 personnes transportées** (par heure)



UNE ARRIVÉE AU CŒUR DE LA STATION DE FLAINE

La gare d'arrivée sera située au parking P1 situé au Front de Neige.

Ses avantages :

- disponibilités du foncier et potentialités d'aménagement du site,
- tracé optimisé limitant les nuisances aux riverains,
- emplacement stratégique, relié aux multiples accès au Grand Massif,
- facilités d'accès aux hébergements et aux nombreuses activités de la station (commerces, services...).

Les abords de la station intégreront les éventuels aménagements nécessaires à l'acheminement des usagers dans Flaine.

UNE TECHNOLOGIE PERFORMANTE



Le système choisi (3S) : un téléporté composé d'un câble pour entraîner les cabines et de deux câbles pour les porter.

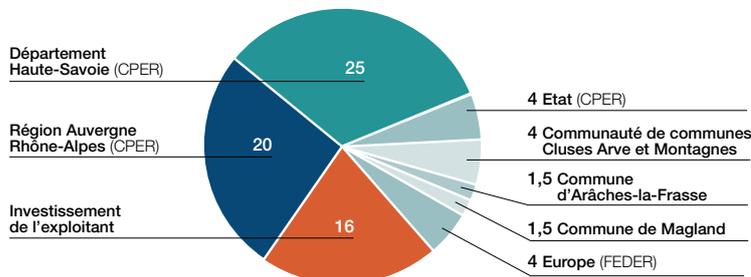
Ses avantages :

- Peu de pylônes sur le tracé.
- Faible consommation énergétique (énergie verte) et vitesse élevée en ligne (près de 6 m/s)
- Confort du transport avec des cabines adaptées pour l'accueil des valises, poussettes ou matériel de sport (skis, vélos, etc.)
- Stabilité et forte résistance aux vents.
- Débits importants, jusqu'à 4 000 personnes transportées par heure.
- Flexibilité d'exploitation grâce à la fréquence des passages en station.
- Possibilité de transport de fret.



LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Un investissement global de 76 millions d'euros H.T :



Chiffres en millions d'euros

UN PROJET MULTI-PARTENARIAL

FUNIFLAINE est porté par différents partenaires publics qui partagent leur volonté de mettre en œuvre l'équipement :

- le Département de la Haute-Savoie*,
- la Région Auvergne - Rhône-Alpes,
- l'Etat,
- la Communauté de communes Cluses, Arve & Montagnes*,
- les Communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland*.

*Membres du Syndicat mixte Funiflaine.



DIALOGUER AVEC LES USAGERS : LA CONCERTATION EN PRATIQUE

La concertation **se déroule du 24 janvier au 8 mars 2019, soit 43 jours consécutifs**. Les moyens d'information et d'expression mis à disposition du public (art.121-16 du Code de l'environnement) :

- un dossier de concertation disponible en mairies de Magland et Arâches-la-Frasse, à l'office de tourisme de Flaine et sur internet,
- des réunions publiques à Magland le 4 février à 18h00 (salle du Dojo), Arâches-la-Frasse le 11 février à 18h00 (salle du Mont Favy) et Flaine le 18 février à 18h00 (auditorium),
- un site internet **www.funiflaine.fr** et son formulaire pour recueillir les avis et contributions de chacun,
- une adresse électronique : **funiflaine@hautesavoie.fr**
- deux ateliers de concertation les 5 et 6 mars avec les habitants et les acteurs locaux sur les thèmes de l'accessibilité et des usages professionnels, (voir lieux et horaires sur www.funiflaine.fr),
- une exposition et un registre d'expression dans les mairies de Magland et Arâches-la-Frasse et à l'office de tourisme de Flaine.

Un bilan sera établi et rendu public à l'issue de la concertation.

Calendrier prévisionnel du projet

2019

- Concertation préalable avec le public
- Etudes préliminaires
- Consultation pour la recherche de concessionnaires

2020 - 2022

- Choix du concessionnaire
- Dossiers d'études d'impact et d'autorisation environnementale unique
- Enquête publique (2021)
- Travaux (2021)

2023

- Mise en service (décembre)

© Charles SAVOURET

